



FORMATIONS



- RESEAU DISTRIBUTION ELECTRIQUE
- HABILITATION ELECTRIQUE – TRAVAUX SOUS TENSION BT
- ELECTRICITE - ELECTROTECHNIQUE
- GENIE CLIMATIQUE – ENERGIE RENOUVELABLE
- CACES - ECHAFAUDAGE
- SECOURISME - SECURITE
- CONCEPTION DE FORMATION

FORMA ELTECH

Depuis 2007, l'Organisme de formation professionnelle accompagne les centres de formations et les entreprises dans :

- ✓ l'animation de formation,
- ✓ l'ingénierie pédagogique,
- ✓ la conception

Une offre de formation catalogue et sur mesure vous est proposée dans des domaines d'intervention de différents secteurs d'activités :

- Réseau de distribution électrique Monteur sur réseaux
- Eclairage public – habilitation électrique
- Travaux sous tension BT
- Electricité – Electrotechnique
- Energie renouvelable – Génie climatique
- CACES – Echafaudage – Secourisme - Sécurité

Conception de Formation

Par son écoute, son analyse et son expérience, on vous propose des formations sur mesure adaptées en fonction de vos besoins et conformes à la réglementation en vigueur.

Ce qui apporte une qualité de fonctionnement dans votre entreprise par rapport aux attentes et aux professionnalismes de vos salariés.



Formation en Alternance

Forma Eltech propose des formations Monteur Réseau qualifiantes en alternance par le Ministère du travail.

Evaluez votre Savoir-Faire et Améliorez vos Compétences
Professionnelles ou Personnelles avec des Formations de Qualités

Adaptées à vos Besoins.

RESEAUX DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Monteurs en canalisation électrique BT et HTA Souterrain

- Formation des monteurs en canalisations électriques souterrain
- Recyclage des monteurs en canalisations électriques souterrain
- Certification des monteurs en canalisations électriques souterrain

Monteurs sur réseau de distribution électrique

- Formation au métier de monteurs sur réseaux de distribution électrique

Eclairage Public

- Formation au métier de l'éclairage public
- Application de la norme NF C17-200

HABILITATION ELECTRIQUE

- Formation Initiale & Recyclage sur toutes les habilitations électriques BT et HT suivant la norme NF C18-510
- Consignation
- Encadrement et formation de formateur suivant la norme NF C18-510

TRAVAUX SOUS TENSION BT

(Chez nos partenaires centres agréés)

- Module de base
- Module spécifique
- Module indépendant
- Recyclage aux travaux sous tension BT
- Formation Encadrement des TST

*Le centre de formation sur Harnes sera début 2015 agréés aux TST

ELECTRICITE ELECTROTECHNIQUE

- Base de l'électricité
- Electrotechnique
- Electricité Industriel
- Installation photovoltaïque

GENIE CLIMATIQUE ENERGIE RENOUVELABLE

- Photovoltaïque
- Génie climatique
- Domotique

CACES - ECHAFAUDAGE

- Cases - Echafaudage

SECOURISME - SECURITE

- SST – Formation initiale et recyclage
- Travaux en hauteur
- Risque incendie
- Equipier d'étage

CONCEPTION DE FORMATION

- Formation en fonction de votre besoin

**Toutes les formations peuvent se
faire soit sur votre site ou
en centre de formation**



RESEAUX DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE

OUVRAGE SOUTERRAIN HORS TENSION BT et HTA

Toutes les prestations peuvent être réalisées sur site
ou en centre de formation.

Formation Initiale

CAB 20
Câble souterrain BT à
Isolation Synthétique CIS
3 Jours

CAB 21
Câble souterrain BT à
Isolation papier imprégné CPI
(avoir pré requis cab 20)
2 Jours

CAB 22
Câble souterrain BT à
Isolation synthétique et papier
imprégné CPI
4 Jours (cab 20 + 21)

CAB 30
Câble souterrain en HTA à
Isolation Synthétique
3 Jours

CAB 31
câble souterrain HTA à
Isolation papier imprégné
(avoir pré requis cab 30)
2 Jours

CAB 32
Câble souterrain HTA à
Isolation synthétique et papier
imprégné CPI
4 Jours (cab 30 + 31)

CAB 33
SOUT HTA EXTREMITÉ
Travaux hors tension sur
extrémité de câble HTA
Synthétique
2 Jours

CAB 40
SOUT CIS HTA 'SNCF'
Travaux hors tension sur
câbles synthétiques HTA de
type SNCF
3 Jours

Formation Recyclage

RCAB 20
Câble souterrain à Isolation
Synthétique CIS
2 Jours

RCAB 21
Câble souterrain à Isolation
papier imprégné CPI
2 Jours

RCAB 30
Câble souterrain synthétique
HTA CIS
2 Jours

RCAB 31
Câble souterrain en HTA à
isolation papier imprégné CPI
2 Jours

Certification

CERT 20
Certification câble
souterrain en BT à isolation
synthétique CIS
0,5 Jour

CERT 21
Certification câble souterrain
en BT à isolation papier
imprégné CPI
0,5 Jour

CERT 30
Certification Câble
souterrain en HTA à
isolation synthétique CIS
0,5 Jour

CERT 31
Certification câble souterrain
en HTA à isolation papier
imprégné CPI
1 Jour

CERT 32
Certification sur extrémité
câble HTA synthétique
1 Jour

Toutes les
certifications
sont réalisées
par un centre
de formation
certifié

FORMATION EN ALTERNANCE

MREAS 200

Monteur de réseaux de distribution électrique basse tension et hors tension
37 Jours – 259 heures

MREAS 250

Monteur de réseaux de distribution électrique basse tension - hors tension et sous tension
65 Jours – 455 heures

MREAS 400

Monteur de réseaux de distribution électrique en BT et HTA
105 Jours – 735 heures

MREAS 450

Réalisation et amélioration de terre sur ouvrage électrique
3 Jours – 21 heures

ECLAIRAGE PUBLIC

EP 110

AER EP

Réalisation des réseaux d'éclairage public niveau V
10 Jours – 70 heures

EP 130

Entretien – Maintenance et interventions sur les réseaux en éclairage public
4 Jours – 28 heures

EP 140

Efficacité énergétique pour éclairage public
4 Jours – 28 heures

Norme NF C 17-200

EP 150

Connaissance des normes applicables à la conception d'un réseau en éclairage public
3 Jours – 21 heures

EP 160

NFC 17-200 chantier Application de la norme NF C 17-200 à la mise en œuvre des réseaux EP
3 Jours – 21 heures



HABILITATION ELECTRIQUE



HABILITATION ELECTRIQUE

L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées, L'habilitation concerne toutes les opérations d'ordre électrique et d'ordre non électrique.

Les formations prennent en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et de la sécurité dans le travail (décret n° 2010-118 du 22 septembre 2010 et la norme en vigueur NF C 18-510)

Formation Initiale

HE 100
BO - HOV
Exécutant
1 Jour – 7 heures

HE 150
BO - HOV
chargé de chantier
1,5 Jours – 10,30 heures

HE 200
BS – BE Manœuvre
2 Jours – 14 heures

HE 300
BE Vérification
BE Mesurage
2,5 Jours – 17,30 heures

HE 400
BP
1,5 Jours – 10,30 heures

HE 500
B1 (V) – B2 (V) B2V Essai
BE Essai- BR -BC en BT
3 Jours – 21 heures

HE 600
H1 (V) – H2 (V) H2V Essai
HE Essai - HC en HT
3,5 Jours – 24,30 heures

Consignation

CHE 10
BC
2,5 Jours – 17,30 heures

CHE 20
HC en HT
3 Jours – 21 heures

Toutes ces
prestations
peuvent être
réalisées sur site
ou en centre de
formation.

HABILITATION ELECTRIQUE



Recyclage

RHE 10
BO - HOV - BP
1 Jour – 7 heures

RHE 20
BS – BE Manœuvre
HE Manœuvre (HT)
1,5 Jours – 10,30 heures

RHE 30
B1 (V) – B2 (V) - B2(V)
Essai – BE Essai- BR – BC
1,5 Jours – 10,30 heures

RHE 40
BE Vérification
BE Mesurage
1,5 Jours – 10,30 heures

RHE 50
H1(V) – H2 (V) – H2V
ESSAI - HC
1,5 Jours – 10,30 heures

Encadrement

EHE 10
Information des cadres
responsables
0,5 Jour – 4 heures

EHE 20
Formation de
l'encadrement à la norme
NF C18-510
2 Jours – 14 heures

EHE 30
Formation de formateur
en habilitation suivant la
norme NF C 18-510
3 Jours – 21 heures

Toutes ces prestations peuvent être réalisées sur site
ou en centre de formation.



TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

1. PRESENTATION GENERALE DU CURSUS

1.1 Avant propos

Le cursus de formation aux travaux sous tension en basse tension est mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2001 par les centres de formation agréés par le Comité des Travaux Sous Tension.

Le retour d'expérience et les évolutions réglementaires, notamment celles amenées par la réécriture des Conditions d'Exécution du Travail en basse tension (CET BT) et de la NFC 18-510, ont conduit à réviser l'ensemble des documents constituant le référentiel du cursus.

Le présent document, qui doit être appliqué au 1^{er} janvier 2014, définit les modalités de formation aux travaux sous tension en basse tension, répondant aux nouvelles CET BT. La période d'expérimentation qui se déroulera jusqu'au 1^{er} janvier 2015, permettra de valider définitivement ces nouvelles dispositions.

1.2 Contenu du cursus

Le cursus est composé de :

- **Un module de BASE** qui constitue une première approche des travaux sous tension. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser en tant qu'exécutant des activités limitées sur les ouvrages de type « Emergence ». Une appréciation d'aptitude positive à l'issue de ce module ouvre la possibilité pour l'apprenant de suivre un ou plusieurs des modules de formation spécifiques.
- **Des modules spécifiques** aux différents types d'ouvrages et technologies de matériels de réseaux. Compléments du module de base ils permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser des activités sur les ouvrages suivants :

EME :	ouvrage en émergence.
SOU CIS :	ouvrage souterrain limité au câble à isolation synthétique.
SOU CPI :	ouvrage souterrain en câble à isolation au papier imprégné.
AER :	ouvrage aérien.
AER BRT :	ouvrage aérien limité au branchement aérien et aéro-souterrain.
AER EP :	ouvrage aérien limité à l'éclairage public.
AER CCFC :	ouvrage aérien limité à la pose de coupe circuit fusible cylindrique.
TER IND :	ouvrage terminal individuel.
TER COL :	colonne électrique.
TER NND :	ouvrage terminal avec neutre non déconnectable.

CURSUS DE FORMATION TST BT SUR LES OUVRAGES
Approbation de juillet 2013

Annule et remplace l'édition du 6 septembre 2007

© Ce document est établi par RTE-SERECT pour le compte du Comité des TST dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Toute communication, reproduction, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite de RTE-SERECT.

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

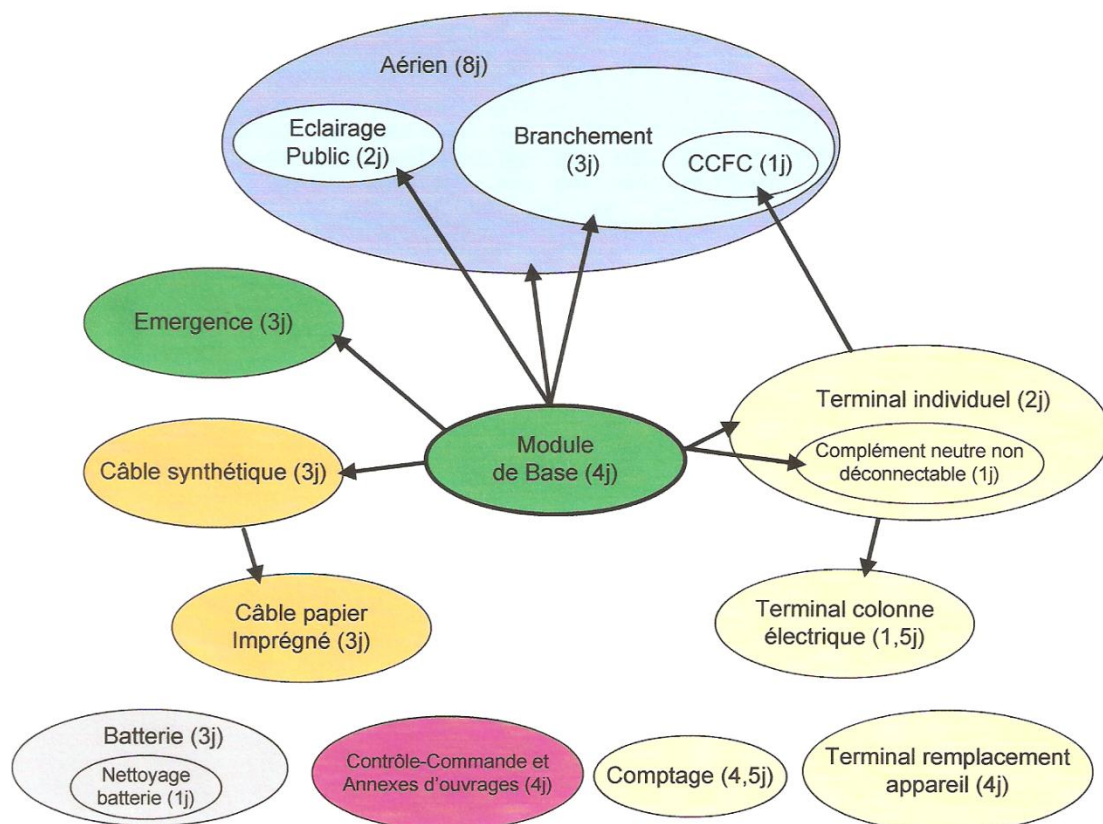
- **Des modules indépendants** dont l'accès n'est pas conditionné par un suivi préalable du module de base.
Un module indépendant ne permet pas d'accéder directement à un module spécifique sans avoir suivi le module de base.

Ils permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser des activités sur les ouvrages suivants :

TER CPT :	comptage direct ou sur réducteur sur ouvrage terminal.
TER APP :	remplacement d'appareil sur ouvrage terminal.
CCA :	contrôle-commande et annexes d'ouvrages.
BAT :	batteries.
BAT NET :	batteries limité au nettoyage.

1.3 Description du cursus

Le cursus peut être représenté par le schéma ci-dessous :



Le périmètre d'application de chaque module de formation est défini et figure en annexe de son cahier des charges.

CURSUS DE FORMATION TST BT SUR LES OUVRAGES

Approbation de juillet 2013

Annule et remplace l'édition du 6 septembre 2007

© Ce document est établi par RTE-SERECT pour le compte du Comité des TST dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Toute communication, reproduction, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite de RTE-SERECT.

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

1.4 Contributions attendues des formations

Ce cursus de formation doit permettre à des personnels de travailler sous tension, dans les règles de l'art et en toute sécurité, sur tous les types d'ouvrages habituellement rencontrés.

1.5 Public concerné et pré-requis

L'employeur s'engage par écrit à envoyer en formation le personnel satisfaisant aux conditions de pré-requis définis dans le cahier des charges de chaque module.

Les pré-requis de chaque modules sont différents selon les types d'ouvrages considérés. Un modèle d'engagement de l'employeur est proposé en annexe 3.

Pour chacun des modules, les pré-requis théoriques sont vérifiés lors de l'accueil. Les pré-requis pratiques sont évalués soit :

- lors d'un exercice hors tension spécifique,
- sur le premier exercice du module suivi et lors de la première journée de formation.

1.6 Objectifs de formation

A l'issue de chaque module, l'apprenant sera capable d'appliquer les CET concernées.

Il sera notamment en capacité :

- d'identifier le ou les types d'ouvrages concernés ainsi que les procédures d'accès,
- de comprendre et mettre en œuvre un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage sur lequel il va intervenir,
- d'identifier les circuits d'électrification possibles,
- d'identifier les circuits de court-circuit possibles,
- de mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques.

1.7 Objectifs pédagogiques

Pendant sa formation l'apprenant doit réaliser des exercices pratiques d'application représentatifs de l'activité concernée.

Sans être nécessairement exhaustifs, ces exercices constituent un support indispensable à l'appropriation de la réglementation des TST BT et de la maîtrise du geste technique.

1.8 Modalités d'évaluation

Une évaluation du savoir portant notamment sur la réglementation des TST ainsi qu'une évaluation du savoir faire portant sur la maîtrise du geste technique seront réalisées et enregistrées tout au long de la formation.

En complément, certains modules comme le module de base et les modules indépendants nécessitent une évaluation théorique et pratique, réalisée en fin de formation lors d'un exercice de synthèse.

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

Pour chaque apprenant le centre de formation étaye son évaluation du savoir faire par des observations factuelles et utilise une grille d'évaluation, renseignée tout au long du module, qui prend en compte les items suivants :

- Equipements de protections individuels.
- Préparation du travail et aménagement du chantier.
- Vérification des outils.
- Gestion du risque d'électrisation.
- Gestion du risque de court-circuit.
- Conduite et exécution du travail.
- Connexion / déconnexion d'un circuit.
- Respect des fiches techniques.
- Risques divers (moyens d'ascension, plain pied, etc.).

Un modèle de grille d'évaluation est proposé en annexe 4.

1.9 Validation des acquis

A l'issue de chaque module, le centre de formation délivre à l'employeur :

- soit une appréciation d'aptitude aux Travaux Sous Tension ouvrant la possibilité pour l'employeur d'habiliter son personnel d'indice T sur les ouvrages concernés,
- soit une appréciation de non-aptitude.

Un modèle de chacun de ces documents figure en annexes 5 et 6.

N.B. : Le module de base fait l'objet d'un modèle d'appréciation spécifique figurant en annexe de son cahier des charges.

1.10 Conditions de réussite et de transfert

L'employeur devra veiller à ce qu'à la suite de chaque module, l'opérateur puisse mettre en œuvre les acquis de la formation en situation réelle de travail sous tension.

Il devra également assurer une traçabilité des actes réalisés en TST et évaluer le transfert des acquis (contrôles de connaissances, visites en milieu de travail, etc.). La traçabilité pourra être confiée à l'opérateur lui-même, sur un carnet de suivi de son activité qui sera une des données d'entrée pour le renouvellement de son habilitation.

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

ANNEXE 1 : codification des modules

Type de module	Intitulé du module	CODE
Base	Formation TST BT Module de Base	BASE
Spécifique	Formation TST BT Emergence	EME
	Formation TST BT Câble souterrain à Isolation Synthétique	SOU CIS
	Formation TST BT Câble souterrain à isolation Papier Imprégné	SOU CPI
	Formation TST BT Aérien	AER
	Formation TST BT Branchement aérien et aéro-souterrain	AER BRT
	Formation TST BT Eclairage Public	AER EP
	Formation TST BT Coupe Circuit Fusible Cylindrique	AER CCFC
	Formation TST BT Terminal Individuel	TER IND
	Formation TST BT Terminal Colonne Electrique	TER COL
	Formation TST BT Terminal Complément Neutre non déconnectable	TER NND
Indépendant	Formation TST BT Terminal Remplacement Appareil	TER APP
	Formation TST BT Comptage direct ou sur réducteur	TER CPT
	Formation TST BT Contrôle-Commande et Annexes d'ouvrages	CCA
	Formation TST BT Batterie	BAT
	Formation TST BT Nettoyage Batterie	BAT NET

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

ANNEXE 3-b : modèle d'engagement de l'employeur

Intitulé du module	Pré-requis
Formation TST BT Module de Base	(1) (2) (3) (4) (5) (6) (9)
Formation TST BT Emergence	(3) (5) (6) (7) (8) (9)
Formation TST BT Câble souterrain à Isolation Synthétique	(3) (5) (6) (7) (9) (10)
Formation TST BT Câble souterrain à isolation Papier Imprégné	(3) (5) (6) (9) (11) (12)
Formation TST BT Aérien	(3) (5) (6) (7) (8) (9) (13)
Formation TST BT Branchement aérien et aéro-souterrain	(3) (5) (6) (7) (8) (9) (13)
Formation TST BT Eclairage Public	(3) (5) (6) (7) (8) (9) (13)
Formation TST BT Coupe Circuit Fusible Cylindrique	(3) (5) (6) (9) (14) (15)
Formation TST BT Terminal Individuel	(3) (5) (6) (7) (8) (9)
Formation TST BT Terminal Colonne Electrique	(3) (5) (6) (9) (15)
Formation TST BT Terminal complément Neutre non déconnectable	(3) (5) (6) (9) (7)
Formation TST BT Terminal Remplacement appareil	(1) (2) (3) (5) (6) (8) (9) (20)
Formation TST BT Comptage direct ou sur réducteur	(1) (2) (3) (5) (6) (8) (9) (16)
Formation TST BT Contrôle-Commande et Annexes d'ouvrages	(1) (2) (3) (5) (6) (9) (17)
Formation TST BT Batterie	(2) (3) (5) (6) (9) (18) (19)
Formation TST BT Nettoyage Batterie	(2) (3) (5) (6) (9) (18)

- (1) Posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- (2) Avoir reçu une formation aux risques électriques.
- (3) Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instruction de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré.
- (4) Savoir préparer hors tension une extrémité de câble souterrain de section 4X35 mm² et savoir la raccorder sur différents types de grilles.
- (5) Avoir au moins 18 ans.
- (6) Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- (7) Avoir suivi le module de Base habilitant TST depuis moins de 2 ans et être apprécié positivement ou être habilité T pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des TST.
- (8) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux dans le type d'ouvrage considéré (habilitation B1 minimum).
- (9) Etre en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
- (10) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages souterrains en câble à isolation synthétique, ainsi que la confection d'accessoires souterrains (habilitation B1 minimum).
- (11) Etre habilité « T » sur le type d'ouvrage SOU CIS en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension ou avoir suivi le module « Formation TST BT câble souterrain à isolation synthétique » depuis moins d'un an et être apprécié positivement
- (12) Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages souterrains en câble à isolation synthétique et en câble à isolation au papier imprégné.
- (13) Maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).
- (14) Maîtriser la mise en œuvre sous tension des travaux sur les ouvrages de type « Terminal » (habilitation B1T minimum).
- (15) Etre habilité « T » sur le type d'ouvrage TER IND en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension ou avoir suivi le module « Formation TST BT Terminal Individuel » depuis moins d'un an et être apprécié positivement.
- (16) Connaître la technologie des matériels de comptage directs ou équipés de réducteurs de mesure. Savoir lire les schémas de câblage des circuits de comptage et savoir utiliser un multimètre.
- (17) Connaître la technologie des matériels et appareillages utilisés en CCA. Réaliser des travaux hors tension sur les ouvrages de type CCA. Savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande. Savoir utiliser un multimètre.
- (18) Posséder des notions élémentaires d'électrotechnique applicables sur les batteries (tension, courant, capacité, résistance).
- (19) Connaître la technologie, la terminologie des ouvrages de type « Batterie » et les schémas associés. Savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande.
- (20) Connaître la technologie et la fonction des appareils constituant un circuit terminal et être capable d'en réaliser le câblage.

CURSUS DE FORMATION DES TRAVAUX SOUS TENSION

(Chez nos partenaires centres de formations agréés)

Modèle d'appréciation d'aptitude ou non

ANNEXE 5 : modèle d'appréciation d'aptitude

APPRECIATION DU PROFESSIONNALISME (identification du centre de formation)

Centre agréé par le Comité des Travaux Sous Tension (date et numéro d'agrément)

DESTINATAIRE

TRAVAUX SOUS TENSION
BASSE TENSION

NOM PRENOM

À suivi : du 14/11/2012 au 18/11/2012

Lieu de réalisation : identification du centre de formation

L'action codifiée : EME

intitulée :

Formation TST BT- Emergence

Au cours de cette action, les connaissances et le comportement de **NOM PRENOM** ont été évalués pour la préparation et la réalisation d'exercices pratiques sous tension.

Au vu des résultats de cette évaluation, nous n'émettons pas de réserve quant à la délivrance par l'employeur d'une habilitation d'indice T pour les opérations sur les ouvrages concernés, conformément à la recommandation TST BT de décembre 2007 du Comité des Travaux Sous Tension.

le 18/11/2012

Le responsable du centre de formation

P.J.1 : - schéma représentatif du périmètre d'habilitation possible à l'issue de cette formation.
(joindre le document figurant en annexe du cahier des charges de la formation)

ANNEXE 6 : modèle d'appréciation de non aptitude

APPRECIATION DU PROFESSIONNALISME (identification du centre de formation)

Centre agréé par le Comité des Travaux Sous Tension (date et numéro d'agrément)

DESTINATAIRE

TRAVAUX SOUS TENSION
BASSE TENSION

NOM PRENOM

À suivi : du 14/11/2012 au 18/11/2012

Lieu de réalisation : identification du centre de formation

L'action codifiée : EME

intitulée :

Formation TST BT- Emergence

Au cours de cette action, les connaissances et le comportement de **NOM PRENOM** ont été évalués pour la préparation et la réalisation d'exercices pratiques sous tension.

Nous attirons votre attention sur le fait que NOM PRENOM n'a pas réalisé de façon satisfaisante les exercices proposés.

Aussi, nous émettons des réserves à la délivrance par l'employeur d'une habilitation d'indice T pour les opérations sur les ouvrages concernés, conformément à la recommandation BT de décembre 2007 du Comité des Travaux Sous Tension.

Le courrier ci-joint précise les raisons de cette appréciation.

le 18/11/2012

Le responsable du centre de formation

TRAVAUX SOUS TENSION BT

Cursus de Formation

Formation Initiale
Module de base

TST BASE
4 Jours – 28 heures

Formation Initiale
Module spécifique

TST EME
Emergence
3 Jours – 21 heures

TST SOU CIS
Câble souterrain à isolation
synthétique
3 Jours – 21 heures

TST SOU CPI
Câble souterrain à isolation
papier imprégné
3 Jours – 21 heures

TST AER
Aérien
8 Jours – 56 heures

TST AER BRT
Branchement aérien et aéro
souterrain
3 Jours – 21 heures

TST AER CCFC
Coupe circuit fusible
cylindrique
1 Jour – 7 heures

TST AER EP Eclairage public
2 Jours – 14 heures

TST TER IND
Terminal individuel
2 Jours – 14 heures

TST TER NND
Terminal complément
neutre non déconnectable
1 Jour – 7 heures

TST TER COL
Terminal colonne électrique
1,5 Jours – 10,30 heures

Formation Initiale
Module Indépendant

TST TER APP
Terminal remplacement
appareil
4 Jours – 28 heures

TST CPT
Comptable direct ou sur
réducteur
4,5 Jours – 31,30 heures

Toutes les
formations TST
sont réalisées
par des centres
de formations
partenaires
agréés aux
travaux sous
tension

Chez nos partenaires Centres de formations agréés

TRAVAUX SOUS TENSION BT



Cursus de Formation

Recyclage

RECY TST EP + EME
Eclairage public et
Emergence
3 Jours – 21 heures

RECY TST AER
Aérien
3 Jours – 21 heures

RECY TST EME + CIS + CPI
Emergence + Câble
souterrain à isolation
synthétique et à isolation
papier imprégné
3 Jours – 21 heures

RECY TST BRT + EME
Branchement et
Emergence
3 Jours – 21 heures

RECY TST AER + EME
Aérien et Emergence
4 Jours – 28 heures

RECY TST AER + EME + CIS
Aérien + Emergence +
Câble souterrain à isolation
synthétique
5 Jours – 35 heures

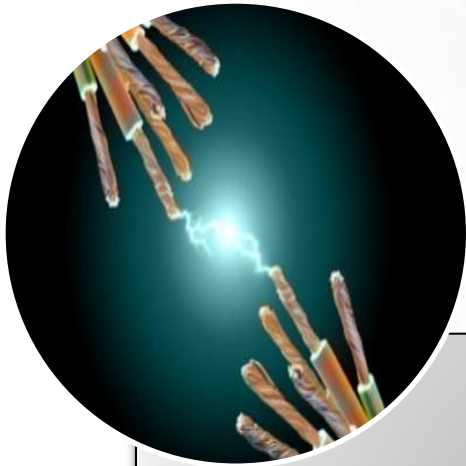
RECY TST TER IND
Terminal individuel
1,5 Jours – 10,30 heures

Encadrement

Formation Encadrement
TST
2 Jours – 14 heures

Toutes les
formations TST
sont réalisées
par des centres
de formations
partenaires
agréés aux
travaux sous
tension

Chez nos partenaires Centres de formations agréés



ELECTRICITE
ELECTROTECHNIQUE



ELECTRICITE ELECTROTECHNIQUE

E 110
Les bases de l' électricité
2 Jours – 14 heures

E 115
Electricité bâtiment
4 Jours – 28 heures

E 120
Les bases de l' électronique
1 Jour – 7 heures

E 130
Production - Transport et
distribution de l' énergie
3 Jours – 21 heures

E 140
Installation spécifique aux
bâtiments – courant faible
3 Jours – 21 heures

E 150
Electrotechnique
Transformateur monophasé
et triphasé
3 Jours – 21 heures

E 160
Sensibilisation aux dangers
du courant électrique
1 Jour – 7 heures

E 170
mise en sécurité électrique
de l' habitat
1 Jour – 7 heures

E 171
Electricité Industriel
Initiation simple -
technologie – Risques –
Raccordement
5 jours – 35 heures

E 172
Mise en œuvre de
schéma de liaison à la
terre en neutre
2 Jours – 14 heures

E 173
Electricité Industriel
Et mise en œuvre
(E330 + E170)
7 jours – 49 heures

E 200
Electricité appliquée aux
installations
photovoltaïque
5 Jours – 35 heures

E 210
Mise en œuvre et
entretien des cellules HTA
2 Jours – 14 heures



GENIE CLIMATIQUE
ENERGIE RENOUVELABLE

ENERGIE RENOUVELABLE



Photovoltaïque

PV 100
Les bases du
Photovoltaïque
2 Jours – 14 heures

PV 110
Conduire une offre
commerciale Photovoltaïque
3 Jours – 21 heures

PV 120
Conception d'une installation
Photovoltaïque
2 Jours – 14 heures

PV 130
Installation de capteurs
Photovoltaïque et
méthodes d'intégration
3 Jours – 28 heures

PV 140
Intégration – Installation et
maîtrise d'étanchéité et
isolation
Nous consulter

PV 150
Raccordement au réseau ERDF
Nous consulter

PV 160
Préparation habilitation
électrique
1 Jour – 7 heures



Génie climatique

GE 100
Régulation de chauffage
4,5 jours – 31,30 heures

Domotique

DOMOTIQUE
Nous consulter



CACES
&
ECHAFAUDAGE

ECHAFAUDAGE & CACES



ECHAFAUDAGE Fixes de pieds

UEF
Utilisation et vérification
d'échafaudages fixes
1 Jour – 7 heures

MUVEFS
utilisation et vérification
d'échafaudages fixes
2 Jours – 14 heures

MRUEFS
Montage, Réception,
maintenance et utilisation
3 Jours– 21 heures

REF1J
Réception d'échafaudages
fixes
1 Jour – 7 heures

RMUVEF
Recyclage montage,
utilisation d'échafaudage
fixes
1 jour – 7heures

RMRUEF
Recyclage montage,
réception, maintenance et
utilisation d'échafaudage
fixes
1 jour – 7heures

MUVEFNS4
Montage, utilisation,
vérification quotidienne
d'échafaudages fixes
4 Jours – 28 heures

MRUEFNS5
Montages, réception,
maintenance et utilisation
d'échafaudages fixes
5 Jours – 35 heures



ECHAFAUDAGE roulants

UER
Utilisation et vérification
d'échafaudages roulants

MURER
Montage, utilisation,
vérification quotidienne et
réception d'échafaudages
roulants



CACES
Nous consulter

Formations adaptées en fonction
de vos besoins en entreprise



SECOURISME
&
SECURITE

SECOURISME et SECURITE

SST 10
Secourisme du
travail
Nous consulter

SST 20
Recyclage
Secourisme du
travail
Nous consulter



Travaux en
hauteur
Nous consulter

Equipier d'étage
Nous consulter

Risque incendie
Nous consulter



Annexe - Conditions Générales

GENERALITES – PRESTATION

Les conditions générales ont pour objet de définir les modalités de négociation, de conclusion et d'exécution des conventions relatives à la réalisation par notre organisme de formation.

Tous accords de prestation seront validés par un devis, un bulletin d'inscription ou une convention de prestation validera l'accord. Les prix sont indiqués hors taxes et doivent être majorés du taux de TVA en vigueur.

INSCRIPTION

Les inscriptions prennent effet à réception du bulletin, du devis signé par le client relatif à l'action concernée accompagné d'un acompte égale à 50% du montant € ttc. Toutes inscriptions incomplètes sont provisoires et la disponibilité des places n'est pas garantie.

Dès réception des documents dûment rempli, accompagné de l'acompte, le client reçoit une convention bilatérale en double exemplaire (l'une des conventions devra nous être retourné signé), l'inscription du stagiaire est confirmée. En cas de prise en charge d'une OPCA partielle ou totale merci de nous fournir l'attestation; sans cette attestation un acompte 50% vous sera facturé Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Le client reçoit une convocation nominative et le programme détaillé, le tout sera à transmettre au(x) stagiaire(s). A l'issue de la formation, il sera transmis à la société signataire du contrat la feuille d'émargement signée par demi-journée et l'attestation de fin de formation stagiaire (si règlement effectué de la prestation pour tout nouveau client).

Forma Eltech se donne le droit d'annuler ou de reporter une session, notamment en cas d'insuffisance de participants. Le responsable de l'inscription est informé dans les meilleurs délais et une nouvelle date est proposée, le cas contraire l'acompte vous sera retournée.

Pour les particuliers et entreprises en création, lancement, étrangères ou nouveau client, le paiement total s'effectue à l'inscription.

Pour toute formation et une prise en charge par un OPCA, il vous appartient de faire la demande de prise en charge et de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas ne sont pas inclus et doivent être pris en compte directement par les participants ou de leur entreprise

Annulation, report ou abandon – dédit formation

Toute demande d'annulation de prestation à l'initiative du client doit être notifiée à Forma Eltech par courrier ou par email, un avis de réception vous sera retourné validant la réception de l'annulation (sans cet avis de réception votre

demande n'est pas pris en compte). Il vous appartient de vérifier le retour de cet avis de réception et de nous interpellé si vous ne l'avez pas reçu sans ça, votre inscription peut être validée et non annulée et les frais vous seront imputés.

En cas d'annulation par le client, égal ou moins de vingt (20) jours avant le début des prestations de formation, Forma Eltech facturera des droits d'annulation représentant 50% du montant total de la prestation, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, à savoir limitativement : arrêt maladie, accident survenu au stagiaire, événement familial grave, grève des transports.

En cas d'annulation tardive par le client, sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres égal ou moins de dix (10) jours avant le début de la prestation de formation, Forma Eltech facturera des droits d'annulation représentant 100% du montant total de l'inscription.

L'absence d'un ou plusieurs stagiaires pendant la formation n'entraînera aucun remboursement de la part de l'organisme de formation à titre d'indemnités forfaitaires. Toute formation commencée est due en totalité, même en cas d'absence ou d'abandon pendant le stage.

Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Forma Eltech se réserve le droit de remettre en cause la participation de toute personne ne répondant pas aux prérequis ou n'ayant pas les équipements recommandés, ou ne respectant pas les clauses du règlement intérieur de Forma Eltech ou de la société hébergeant la formation.

Modalité de règlement

La facture est payable comptant et sans escompte par chèque bancaire ou par virement bancaire à l'ordre de Forma Eltech, le solde dû est payable dans un délai maximal de 30 jours date facture.

Tout paiement intervenant postérieurement au délai entraînera l'application de pénalités de retard exigible au jour suivant la mise en demeure, une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont dues de plein droit et doivent donc être payées spontanément par le débiteur (article L.441-6 du code de commerce). Une indemnité de 40 euros s'ajoutera systématiquement aux pénalités de retard et ce dès le 1^{er} jour de retard. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera demandée au débiteur, d'autre part la prise en charge (totale ou partielle) ou non par un OPCA n'influe pas sur le montant à payer.

Pour les particuliers, les nouveaux clients et entreprises en création, lancement ou étrangères, le paiement total s'effectue à l'inscription, en cas d'annulation de la commande suivant les modalités de l'article précédent (Annulation, report ou abandon – dédit formation) les sommes vous seront récédés ou non en fonction de la réception de l'avis d'annulation ou de l'abandon de la formation. Une facture vous sera adressée en fin de prestation avec tous les documents.

En cas de règlement par un OPCA nous faire parvenir une copie de la prise en charge totale ou partielle 20 jours avant le début de la formation.

En cas de règlement partiel, le solde de la formation vous sera facturé; les documents relatif a cette formation (feuille d'émargement, attestation de fin de formation,...) vous seront remis après règlement de cette dernière

En cas de règlement effectué par un organisme tiers, l'entreprise ou le stagiaire ayant demandé la formation reste responsable de l'intégralité du paiement, même en cas de prise en charge partielle. Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation. Vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les supports pédagogiques et outils de formation sont la propriété de la société FORMA ELTECH. Ils ont été conçus et réalisés pour les prestations de formation. Le contractant s'interdit toute utilisation en dehors des actions demandées par la société FORMA ELTECH. Les entreprises sont solidairement responsables avec les participants de toute infraction.

Document

Tout document attenant à une formation sera adressé au responsable de l'inscription quelques semaines avant la prestation. Les documents seront à remettre au stagiaire afin de lui préciser l'action de la formation par sa fiche action et sa convocation. A défaut de non réception, c'est au responsable de l'inscription de contacter Forma Eltech pour avoir tous les documents et d'obtenir la confirmation de l'ouverture de la prestation de formation.

Responsabilité de Forma Eltech

L'obligation souscrite par Forma Eltech dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

Clause attributive de compétence

Tout différent qui pourrait naître de l'interprétation du présent accord ou de son exécution sera, en l'absence de règlement amiable, porté devant les tribunaux du ressort de Lille.

...../.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courrier ou mail

FORMA ELTECH

Rue Pierre Jacquart

62440 HARNES

09 83 85 89 21

Adm.formaeltech@yahoo.com

SOCIETE

Raison sociale :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :

RESPONSABLE

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

Mail :

Code du stage	Intitulé du stage	Période souhaitée	Localité et/ou délocalisé	Noms et prénoms des participants

Cachet de la Société

Date : / /

SIGNATURE

CONTACT

Madame Wanda MERESSE

Tél : 06 60 27 44 02

Tél : 09 83 85 89 21

@ : wm.formaeltech@yahoo.com

Monsieur Claude THIEFFRY

Tél : 06 60 27 33 96

Tél : 09 83 85 89 21

@ : formaeltech@ymail.com

Service administratif

Madame Monique CHEPY :

Tél : 09 83 85 89 21

@ : adm.formaeltech@yahoo.com



Pour toutes demandes de
formations et de devis



FORMA
ELTECH

Consultation de notre
catalogue de formation



www.formaeltech.com

FormaEltech

Parc d'Activité de la Motte du Bois

Rue Pierre Jacquart

62440 HARNES